



**France gaz
renouvelables**

LA MÉTHANISATION : L'ÉNERGIE VERTE POUR ACCOMPAGNER LA RELANCE FRANÇAISE

La crise du Covid-19 est venue impacter de manière forte la société française et son économie. Ses conséquences sanitaires, économiques et sociales nous obligent à repenser notre façon de produire et de consommer.

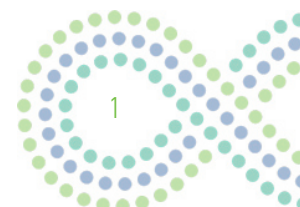
Le secteur énergétique, qui a également été confronté à des problèmes conjoncturels importants, n'échappe pas à cette réflexion sur le modèle économique que nous souhaitons mettre en place dans le futur.

LA MÉTHANISATION : UNE RÉPONSE GLOBALE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Alors que les prochains mois seront consacrés à définir notre plan de relance et les nouvelles priorités, du « Monde d'après », il est primordial de repenser notre mix énergétique avec le double souci du développement durable et des relocalisations stratégiques. Dans cette perspective, la méthanisation apparaît comme la solution pertinente en termes de création de valeur locale, de relocalisation d'activité, d'indépendance nationale et de décarbonation.

Plus qu'une simple source d'énergie renouvelable, la méthanisation est en effet une réponse globale adéquate à de nombreux enjeux primordiaux de demain :

- Elle répond au défi sociétal de la transition énergétique : circulaire et renouvelable par nature, la méthanisation présente également une excellente empreinte carbone ;
- Elle permet de substituer des engrais chimiques par des engrais organiques renouvelables, de valoriser les effluents d'élevages et les résidus de culture et de développer des cultures intermédiaires aux multiples services environnementaux ; elle constitue ainsi un puissant levier pour la transition agroécologique ;
- Elle représente un potentiel de renforcement et de relocalisation de l'industrie française sur de nombreux maillons de sa chaîne de valeur et constitue un outil de redynamisation économique en zone rurale ;
- Elle contribue à maintenir un leadership français et une souveraineté technologique, en particulier sur certains maillons de la chaîne de valeur de la méthanisation tel que l'épuration du biogaz, avec plusieurs entreprises leaders et exportatrices. Elle contribue également à retrouver une souveraineté d'approvisionnement en gaz, aujourd'hui à 99% importé.

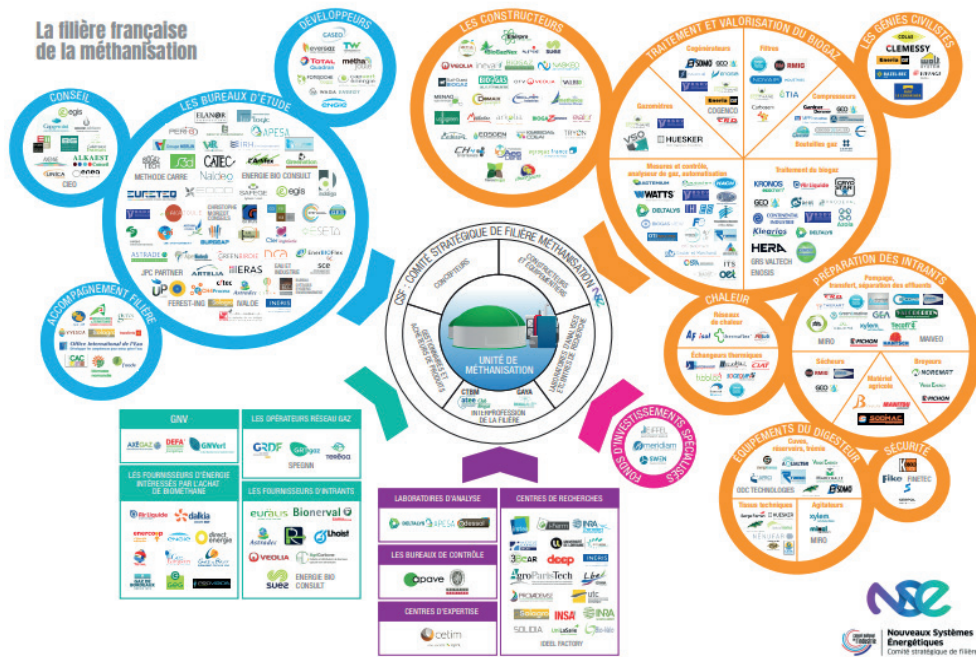


LA MÉTHANISATION : UNE « INDUSTRIE MADE IN FRANCE » CRÉATRICE DE CROISSANCE VERTE ET D'EMPLOI

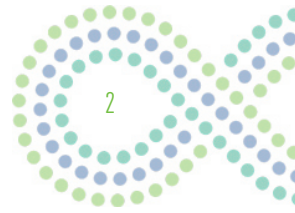
La crise sanitaire actuelle a montré le **besoin et l'importance d'une production nationale et souveraine** dans de nombreux domaines, dont l'énergie doit faire partie. La méthanisation est une réponse claire à cette problématique, puisqu'elle est basée sur une production locale, créatrice d'emplois dans des zones rurales.

La méthanisation présente une chaîne de valeur riche, intégrant de nombreux équipements, avec plusieurs entreprises françaises bien implantées dont certaines sont déjà exportatrices.

C'est une technologie riche nécessitant de nombreux équipements et la maîtrise de plusieurs domaines d'expertise : ingénierie, biologie, agronomie, analyse de données, etc. à même de générer de nombreux emplois qualifiés et passionnants. On compte entre 2 à 8 emplois rien que pour l'exploitation des unités, selon leur taille. **Ces emplois sont non délocalisables et majoritairement situés en zone rurale**, souvent frappée par la désindustrialisation, contribuant ainsi à leur dynamisme économique. A cela s'ajoutent les emplois liés au développement, à la conception, à la construction, etc. Au total, selon une étude réalisée en juillet 2019 par l'agence de conseil en stratégie du développement durable TRANSITIONS¹, la filière méthanisation générera plus de 17 500 emplois d'ici 2030 avec les objectifs de la PPE. Par ailleurs, au regard du dynamisme de la filière et du nombre de projets en file d'attente, elle pourrait aisément dépasser ces objectifs et représenter 32 550 emplois².



1 https://projet-methanisation.grdf.fr/wp-admin/wp-content/uploads/2019/09/Etude-impact_emplois-biogaz.pdf
 2 20 129 ETP directs / 12 421 ETP indirects



LA MÉTHANISATION, UN PUISSANT LEVIER VERS L'AGROÉCOLOGIE

La méthanisation est une vraie opportunité de transformer le modèle agricole vers plus d'efficacité et de résilience pour les exploitants agricoles, diversifiant les revenus et engageant une politique d'économie circulaire. Elle permet de transformer des fermes en de réelles unités économiques résilientes, robustes et respectueuses de l'environnement, donc plus valorisables et transmissibles car créatrices de valeur économique et écologique.

Elle permet **également** une meilleure efficacité pour la quasi-totalité des exploitations en combinant baisse des gaz à effet de serre en parallèle d'une production d'énergie supplémentaire.

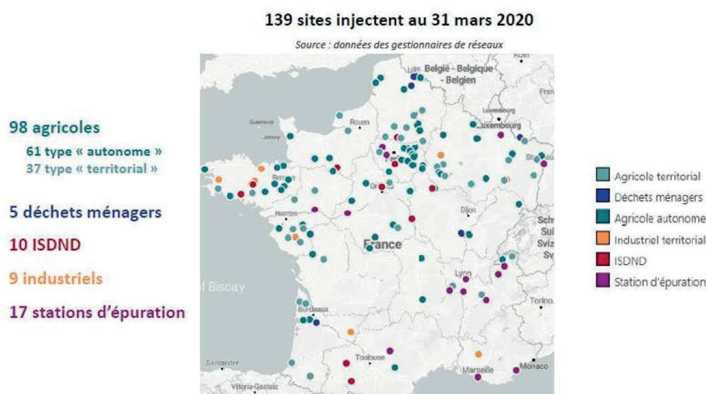
Cela ouvre également la voie à une meilleure gestion des effluents et autres déchets issus de biomasse dans une logique d'économie circulaire. Ainsi pour près de la moitié des exploitations, il y a une réduction de l'utilisation d'engrais de synthèse, alors que pour trois quarts d'entre-elles, le solde azoté s'améliore significativement.

LA MÉTHANISATION : L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES

La méthanisation est une activité d'économie circulaire qui s'inscrit clairement dans une dimension très localisée, et ce partout sur le territoire français.

Les unités de méthanisation s'implantent peu à peu dans chaque région, dans des bassins d'emplois souvent peu denses, apportant un vrai dynamisme local.

Surtout, le **gaz vert produit est local, et apporte une énergie du territoire** au service des habitants et des industries locales dans une démarche de circuit court local direct.



LE BIOGAZ, UNE ÉNERGIE DU FUTUR

Au-delà de sa capacité à redynamiser les territoires ruraux, **la méthanisation participe à la transition écologique, en produisant 10 fois moins de gaz à effet de serre que le gaz naturel fossile**. Cette énergie contribue à l'atteinte des objectifs nationaux, européens de réduction de gaz à effet de serre.

Avec, en France, un potentiel de 140 TWh de biogaz à partir de déchets et co-produits organiques, la méthanisation a la capacité de décarboner de nombreux usages aujourd'hui carbonés. En effet, le biogaz peut être utilisé comme chaleur renouvelable, carburant ou électricité et peut desservir les marchés historiques du gaz naturel que sont le résidentiel, le tertiaire et l'industrie en remplacement du gaz naturel fossile (dont les consommations sont amenées à fortement baisser du fait des efforts d'efficacité énergétique), ainsi que les marchés de la mobilité qui offriront de nouveaux débouchés.

Enfin, les acteurs de la méthanisation développent des compétences techniques et commerciales qui pourront demain être valorisées dans le développement de l'hydrogène et des nouvelles générations de bio-méthane (issu de pyrogazéification, de gazéification hydrothermale, de fermentation d'algues ou encore de méthanation de CO₂ biogénique avec de l'hydrogène vert). Les acteurs de la méthanisation créent dès à présent de la valeur et des emplois, avec un fort potentiel de croissance à court-terme et pourront saisir les relais de croissance qui se présenteront à moyen terme sur autres gaz renouvelables (2025/2030).

LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER FORTEMENT LA MÉTHANISATION DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

Le biogaz de méthanisation répond à de nombreux usages, il offre de plus de très **nombreuses externalités positives** dans des domaines très variés. Pour expliciter et prendre en compte ces externalités, FGR a lancé avec tous les acteurs de la filière 4 groupes de travail pour étudier les externalités positives sur 4 domaines : Réduction des gaz à effets de serre, résilience des exploitations agricoles, qualité de l'eau et gestion des déchets.

A ce titre, le développement de la filière est une nécessité pour le secteur énergétique et agricole mais plus globalement pour la France, tant sur le plan environnemental qu'économique.

La sécurisation d'une filière répondant aux critères d'économie circulaire, de durabilité, et permettant de renforcer l'indépendance économique et énergétique nationale doit donc être rapidement mise en œuvre pour lui permettre de prendre sa juste part aux mesures d'un plan de relance économiquement dynamique et socialement juste.

Pour cela, l'association France Gaz Renouvelables préconise 4 propositions à mettre en place dans le cadre du plan de relance :

ANTICIPATION SUR L'OBJECTIF BIOMÉTHANE 2028 DE LA PPE

1

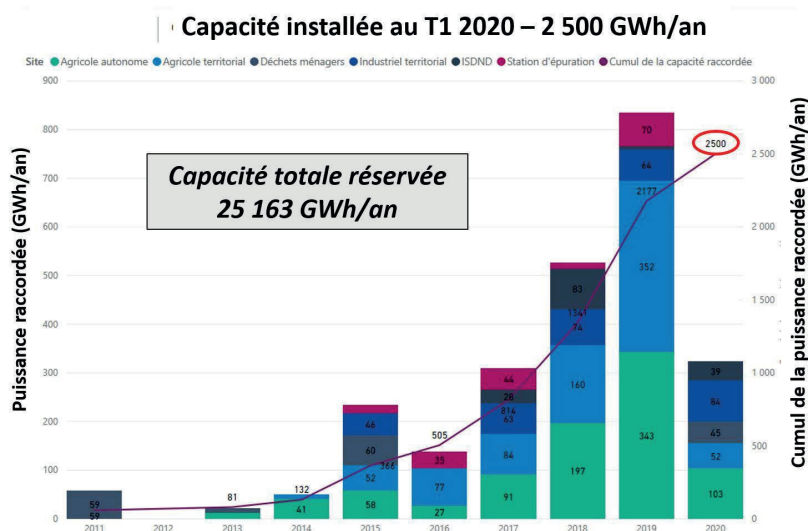
Pour sécuriser la filière en lui donnant de la visibilité mais surtout pour accompagner son développement, il est nécessaire d'anticiper sur l'objectif 2028 inscrit dans la PPE pour le biométhane dès 2023,

A ce jour 25 TWh de capacités ont déjà été réservées, dont plus de 10 TWh de projets disposant déjà d'autorisations ICPE. Seules manquent au développement de ces projets à très court terme des autorisations administratives. Sans réduire la qualité des projets effectivement soutenus, une cible de capacité installée de 12 TWh en 2023 est possible. Ainsi, la filière biométhane contribuera à plein à l'effort de relance sur la période 2020-2023 tout en sécurisant l'objectif final de la PPE en 2028.

Cette cible correspond à plus de 300 nouveaux sites de production qui créeraient immédiatement 3000 ETP pour la création des installations et 900 dans la durée, pour l'essentiel en zone rurale, pour leur exploitation.

Le coût pour l'Etat du tarif de rachat est estimé en année pleine à 600 M€ par an et sera probablement pour l'essentiel porté en 2022 et au-delà sur une période de 15 ans. La proposition d'anticipation s'inscrit par ailleurs dans l'enveloppe global d'aide de la PPE pour le biométhane de 9,7 milliards d'euros, sans dépense supplémentaire d'ici 2028.

D'un point de vue environnemental, 6TWh supplémentaires de biométhane représentent environ 1,3MTCO₂³ évités chaque année.



³ Facteur d'émission du gaz naturel issu de la base carbone de l'ADEME, soit 241gCO₂/kWh. Pour le biométhane, valeur retenue de 23gCO₂/kWh, issu de l'étude ACV menée par GRDF en 2017. Le facteur d'émission du biométhane dans la base carbone est en cours de validation.

LIBÉRATION DES CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT DES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX

2

Il est absolument nécessaire d'accélérer les chantiers de sites de méthanisation en déclenchant au plus vite les travaux. Pour cela, il convient de lever immédiatement les contraintes administratives qui pèsent sur les gestionnaires de réseaux, qui sont limités dans leurs investissements en matière de biogaz par des entraves réglementaires.

Ainsi, les opérateurs de réseaux se proposent de déclencher immédiatement les travaux correspondant aux schémas de raccordement biométhane publiés fin mars 2020. Cela suppose donc de retirer le décret plafonnant à 0,4% du chiffre d'affaire des distributeurs (respectivement 2% des transporteurs) les investissements que les opérateurs peuvent faire dans le cadre du droit à l'injection.

AUTORISATION DU MÉCANISME MÉTHANEUF (BIOMÉTHANE DANS LE BÂTIMENT)

3

Le coût total pour la puissance publique de la révision de l'ambition sur la production de biométhane est estimé à 600M€ par an étalés sur les 15 prochaines années. La création de mécanismes extrabudgétaires de financement pourrait réduire significativement cette charge sur le budget de l'Etat. La filière, consciente de cet enjeu majeur, a déjà émis plusieurs propositions dont le programme Méthaneuf.

Ce mécanisme, actuellement en cours de construction est un mécanisme de **soutien localisé au gaz renouvelable**, qui bénéficierait aux producteurs de biométhane, aux promoteurs immobiliers, aux habitants mais également aux collectivités territoriales.

Il s'agit de permettre lors de la construction de bâtiments neufs, l'alimentation en gaz renouvelable, soit via une production d'ENR intégrées à l'immeuble, soit via le financement du développement de gaz renouvelable pour un montant au moins équivalent, pour stimuler la transition énergétique vers la consommation verte.

Pour les collectivités territoriales, cela permettrait de créer des projets locaux de territoire associant production et consommation locale d'énergie dans une logique d'économie circulaire, bénéficiant à toutes les parties.

SOUTIEN AUX FILIÈRES GAZ RENOUVELABLES INNOVANTES

4

La France est forte d'un tissu entrepreneurial diversifié (PME, ETI, grands groupes...), présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur mobilisable pour développer l'innovation au service de la compétitivité, du contenu local et de la création de valeur à l'export.

Cette industrie française est mobilisable dans le cadre du plan de relance en lançant des appels à projet complémentaires du soutien aux projets de méthanisation, à travers deux axes :

La compétitivité en s'appuyant sur la dynamique initiée par l'AMI porté dans le cadre du CSF qui a permis d'identifier plus de 100 dossiers innovants et prometteurs d'une mise sur le marché rapide.

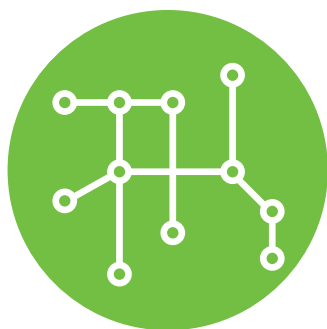
L'innovation en mobilisant les nouveaux dispositifs adoptés dans la loi orientation mobilité en faveur du biométhane non injecté et la loi énergie-climat en faveur des filières biogaz innovantes telles que l'autoconsommation biogaz, la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le couplage méthanisation – méthanation.

Ces dispositifs permettraient de faire émerger dans les territoires des projets et des industries au service des objectifs de transition énergétique et d'économie circulaire.

LES 4 PROPOSITIONS DE France Gaz Renouvelables :



1
**ANTICIPATION
SUR L'OBJECTIF
BIOMÉTHANE 2028 DE
LA PPE**



2
**LIBÉRATION
DES CAPACITÉS
D'INVESTISSEMENT
DES GESTIONNAIRES DE
RÉSEAUX**



3
**AUTORISATION
DU MÉCANISME
MÉTHANEUF**



4
**SOUTIEN AUX FILIÈRES
GAZ RENOUVELABLES
INNOVANTES**

À propos de France gaz renouvelables

Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, Biogaz vallée®, Coénove, les Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le Club Biogaz ATEE, Eiffel gaz vert, la FNCCR, France biométhane, GRDF, GRTgaz, Storengy, Swen Capital Partners et Terega. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique. Pour en savoir plus: www.gazrenouvelables.fr / @GazRenouvFrance

